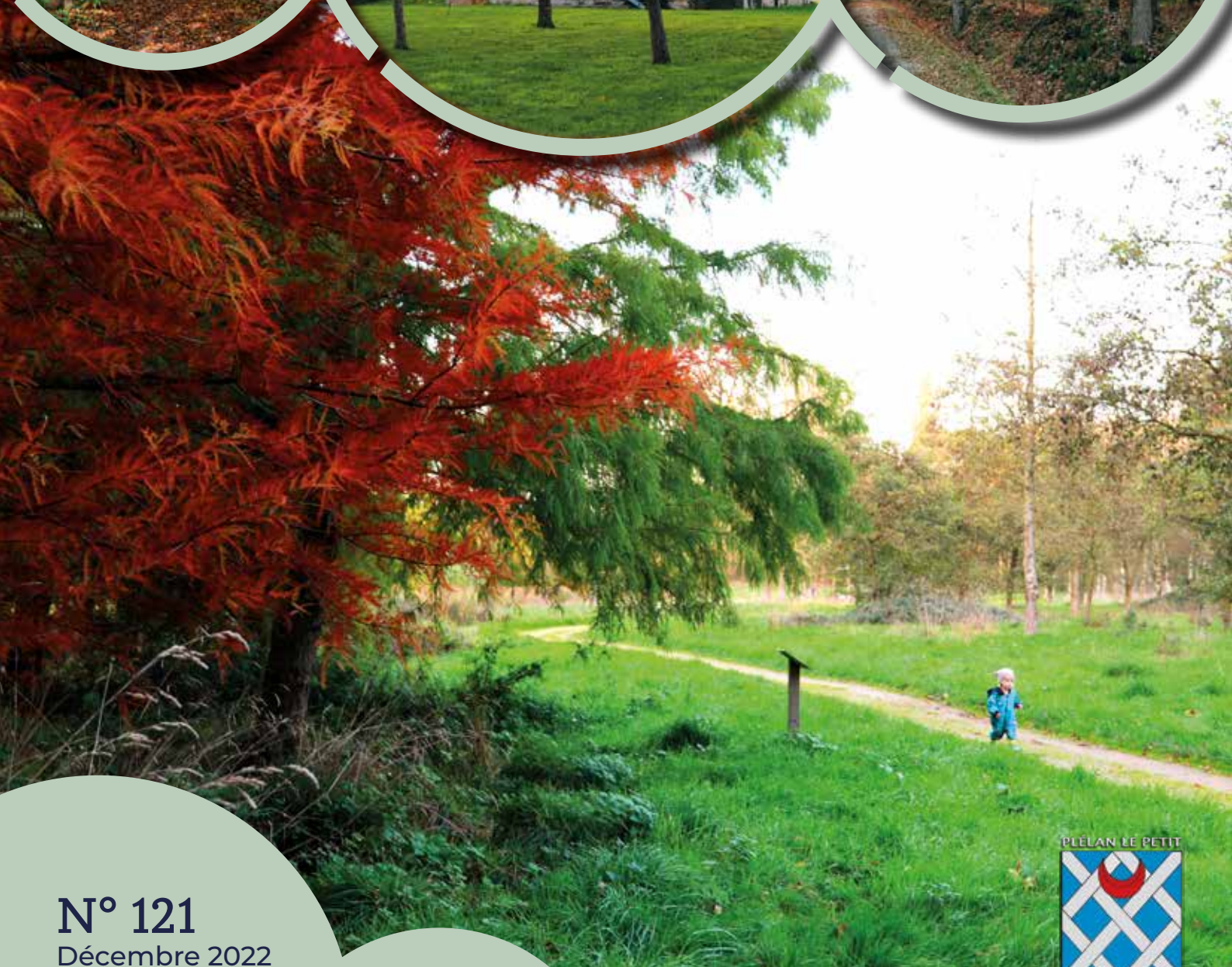


Plélan-Le-Petit

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



N° 121
Décembre 2022



Sommaire

- INFORMATIONS PRATIQUES2
- LE MOT DU MAIRE 3
- DÉCISIONS PRISES EN CONSEIL MUNICIPAL4
- LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ... 8
- LES INFORMATIONS COMMUNALES..... 9
- LA VIE DE NOS ÉCOLES13
- LA GAZETTE DE L'HPAD 16
- LE MOT DES ASSOCIATIONS17
- DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS SUR LA COMMUNE 19
- GRAINES DE CHAMPIONNES20



BULLETIN MUNICIPAL de la commune de **PLÉLAN-LE-PETIT**

Directeur de publication :
Didier MIRIEL

Commission informations :
Benoît ROLLAND
Sandrine REHEL
Baptiste BOUGIS
Mélanie PERCHE
Caroline LEVAVASSEUR

Comité consultatif de rédaction :
Marie-Line HERCOUET
Josselyne BOSCHEL

Réalisation et impression :



Tél : 02 96 83 39 02

Imprimé sur papier PEFC

Infos pratiques

Numéros utiles

- ◆ **POMPIERS :** 18
- ◆ **GENDARMERIE :** 17
- ◆ **URGENCES SAMU :** 15
- ◆ **MAIRIE :** 02 96 27 60 38
mairie@plelanlepetit.fr
www.mairie-plelanlepetit.com
f mairieplelanlepetit
- ◆ **MAIRIE :** 02 96 27 60 38
mairie@plelanlepetit.fr
www.mairie-plelanlepetit.com
f mairieplelanlepetit
- ◆ **ECOLE PUBLIQUE MONTAFILAN :** 02 96 27 03 39
- ◆ **ECOLE PRIVÉE SAINT PIERRE :** 02 96 27 02 30
- ◆ **DÉCHETTERIE :** 02 96 82 13 71
- ◆ **DINAN AGGLOMÉRATION :** 8, Boulevard Simone Veil - 22100 DINAN
02 96 87 14 14
contact@dinan-agglomeration.fr
- ◆ **E.D.F. :** 0810 333 123
- ◆ **EAU :** SAUR Pluduno : 02 96 85 64 00

Horaires Mairie

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h00
APRÈS-MIDI	13h30 - 17h00		13h30 - 17h30			

La mairie sera exceptionnellement fermée le 24 et 31 décembre.

Horaires Déchetterie

	du 01/02 au 31/10		du 01/11 au 31/01	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
MARDI		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
VENDREDI		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
SAMEDI	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00

Permanences utiles

	JOUR	HORAIRES	LIEU
ASSISTANTE SOCIALE	Permanence tous les jeudis sur rendez-vous	9h00 à 12h00	Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la Maison du Département de Dinan au 02 96 80 00 80		
P.M.I. (puéricultrice - permanence)	Permanence les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois de 14h à 16h30		Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la Maison du Département de Dinan au 02 96 80 00 80		
P.M.I. (consultation infantile PMI Médecin)	Le 1 ^{er} jeudi du mois sur rendez-vous	13h30 à 18h00	Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la Maison du Département de Dinan au 02 96 80 00 80		
MISSION LOCALE	Permanence les 2 ^{èmes} et 4 ^{èmes} mercredis du mois sur rendez-vous	9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la Mission Locale de Dinan au 02 96 85 32 67		
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Permanence le 1 ^{er} vendredi du mois sur rendez-vous	14h00 à 16h30	Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la mairie au 02 96 27 60 38		
MÉDIATHÈQUE	Mardi : 16h30 à 18h00 Mercredi : 14h00 à 18h00 Jeudi : 16h30 à 19h00 Samedi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00	Ouvert en plus, le mercredi de 10h à 12h pendant les vacances scolaires	Rue de la Janaie (face à la mairie) 02.96.27.06.77 mediatheque@dinan-agglomeration.fr
	Fermeture exceptionnelle du 23/12/2021 au 03/01/2022		



Le Mot du Maire

En cette fin 2022, nous pensions avec optimisme que derrière ces années de crise sanitaire liées à la Covid 19, notre vie reprendrait son cours normal comme avant ! Malheureusement, une guerre aux frontières de l'Europe, entraînant une crise énergétique et économique, à laquelle s'ajoute une prise de conscience parfois tardive de graves problèmes climatiques, bousculent cette vision idyllique que nous espérions tant !

Pourtant, il faut nous rappeler que bien souvent de ces situations difficiles qui malmènent nos habitudes et nos certitudes, peuvent jaillir de nouvelles solutions, une nouvelle façon de vivre adaptée aux enjeux auxquels nous sommes confrontés, nous permettant ainsi de regarder l'avenir avec enthousiasme.

Face aux annonces on ne peut plus anxiogènes des médias, nous devons nous attendre en 2023 à un certain nombre de bouleversements, dont une augmentation déjà bien entamée qui touche un grand nombre de produits de consommation, mais aussi et surtout l'énergie. Pour notre budget communal, la facture électrique pourrait grimper de plus de 200%, passant de 70 000 euros en 2022 à 210 000 euros en 2023. Nous restons dubitatifs face à une telle hausse, mais malheureusement la seule réponse que nous pouvons apporter tient en quelques mots : économie, gestion rigoureuse de l'éclairage public, du chauffage de nos établissements (mairie, école, salles communales...), sans toutefois affecter durement la vie de chacun d'entre nous. Si nous devons continuer à investir, notre budget de fonctionnement doit continuer à dégager des excédents.

Pour 2023 et 2024, le projet de réhabilitation de la mairie avec la construction d'une salle polyvalente « Les Arcades » est dans sa phase d'appel d'offres aux entreprises. Si les résultats de celui-ci sont raisonnables, nous pourrions envisager le début du chantier en février ou mars prochain.

Nous avons le souhait d'accélérer notre production d'énergie renouvelable en équipant notre boulodrome (en service depuis quelques mois), de panneaux photovoltaïques sur son toit.

Je vous invite tous également à vous rendre à la maison de la Vallée pour admirer l'excellent travail réalisé par les classes de la S.C.I.C. - ECLIS (société coopérative d'intérêt collectif basée à Quévert). Cette restauration est la première phase de valorisation de cet ensemble patrimonial, ouvrant demain vers un lieu de convivialité et de partage.

L'aménagement paysager qui a été mené à bien par nos agents au sein du columbarium dans notre cimetière, est tout à fait remarquable et sera définitivement terminé en début d'année 2023.

Une réfection de la partie haute de la place de l'Église avec la mise en place d'un embellissement paysager, doit démarrer courant janvier 2023.

Les actions environnementales menées depuis quelques années continueront et s'intensifieront en 2023 avec la plantation d'arbres, la rénovation de zones humides et l'amélioration du PACK ECO- ACTEUR.

Pour terminer, je tiens à féliciter les tout nouveaux jeunes élu(e)s du Conseil Municipal des Enfants, et à leur souhaiter beaucoup de réussite dans leurs projets.

A vous tous, à quelques jours des fêtes de fin d'année, je vous souhaite au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal, un très beau Noël avec vos familles et une très belle année 2023 pleine de joie, de bonheur et surtout de santé.

Et je vous invite à nous retrouver le dimanche 15 janvier à 11h30 à la salle de l'Embarcadère pour la cérémonie des vœux.

Le Maire

Didier Miriél



Décisions prises en Conseil Municipal

Eclairage public et décisions prises dans le cadre des illuminations de Noël

Face à la hausse du prix de l'énergie et au risque de pénurie cet hiver, un ensemble de dispositions a été adopté par le conseil municipal pour y faire face et réaliser des économies d'énergie.

Après un 1^{er} abaissement de l'heure de fin de l'éclairage public à 21h depuis septembre dernier, il a été décidé après échanges avec les élus et en tenant compte des remontées des usagers de franchir une 2nde étape d'éteindre les lumières à 20h depuis début novembre. En ce qui concerne le matin, les lampadaires sont allumés à partir de 6h30, avec une extinction automatique au lever du jour.

Concernant les éclairages de Noël, il a été décidé de réduire la période d'illuminations. Les lumières seront allumées de mi-décembre jusqu'à la fin de l'année 2022. Les lumières que nous utilisons chaque année sont uniquement équipées de LED, ce qui permet de contribuer à une réduction de la consommation d'électricité, en complément des mesures énoncées précédemment.

Enfin, un courrier de sensibilisation aux éco-gestes a été envoyé à tous les utilisateurs des locaux communaux.

Projet d'extension et de rénovation de la mairie

Rappelez-vous, lors de la lecture du dernier bulletin communal de juin 2022, nous avons invité les Plélanais à choisir entre 4 noms pour nommer la future salle d'honneur de la mairie. Vous avez été nombreux à participer au choix et l'un des 4 noms est ressorti majoritairement des votes. C'est ainsi que le Conseil Municipal a retenu le nom "Les Arcades", qui était le choix des Plélanais.



Rénovation du four à pain

La mairie est propriétaire d'un four à pain situé rue de la Vallée (face à la salle portant le même nom - ancien presbytère), cet édifice date du 18^{ème} siècle. Face à un état de dégradation avancé, il a été décidé de restaurer ce patrimoine communal afin de le préserver et de le mettre en valeur. A terme, l'objectif serait d'organiser des événements dans ce cadre bucolique en utilisant le four à pain. Afin de pouvoir restaurer le four à pain dans les règles de l'art et en utilisant les matériaux et savoir-faire adéquats, nous avons sollicité une structure associative : la SARL ECLIS, qui maîtrise ce savoir-faire et qui de surcroît se trouve être une structure d'insertion professionnelle. Les travaux devraient s'élever à 10 140 € HT et une subvention auprès de la Région au titre du dispositif 2022 « Restauration – Valorisation des édifices publics » a été demandée.



Plélan, une commune où il fait bon vivre



Avez-vous remarqué un nouveau panneau à l'entrée du bourg quand vous sortez de la 2x2 voies ? Depuis le mois de septembre, vous avez sans doute pu remarquer une nouvelle signalétique à la sortie du rond-point, mettant en avant tous les services et commerçants installés sur notre territoire. Ce nouvel affichage était une demande des professionnels de la commune, et la municipalité avait la volonté de les soutenir car si notre commune se développe depuis plusieurs années, c'est aussi grâce à eux.

C'est l'Atelier Gauthier, de Taden, qui l'a réalisé. Un deuxième sera installé prochainement sur la D19, en entrée de bourg, côté cimetière. Le coût pour les deux panneaux est de 1 237 € TTC.

Un panneau directionnel «Tous commerces» a également été installé en direction du bourg.

Reprise des séances de cinéma

Après deux ans de fermeture, les séances de cinéma ont fait leur retour à la salle de l'Embarcadère. Les enfants des écoles, l'IME du Centre de Bel Air et l'ALSH y participent également.

Les séances sont gratuites et ouvertes à tous, avec des œuvres récentes. Les titres sont communiqués sur le site de la mairie, sur l'application Panneau Pocket et sur la page Facebook de la mairie.

Si vous avez des souhaits, ne pas hésiter à nous en faire part.

La commune a fait le choix de l'éco pâturage

Au début du mois de septembre, en vous promenant dans le bourg, vous avez peut-être croisé des chèvres broutant sur le terrain communal ? La mairie a fait appel à Maël Piriou et sa société SARL Patur'Rance de Saint-André-des-Eaux, pour entretenir 2 bassins de rétention (un situé au niveau du lotissement des Coquelicots, l'autre derrière le lotissement Champagne), ainsi qu'un roncier situé entre le lotissement Champagne et le lotissement du Perret. C'est ainsi que 18 chèvres ont élu domicile au sein de la commune et ont pu se régaler pendant 1 mois et demi dans ces zones difficiles à entretenir.



Outre l'aspect écologique de cette démarche, ce choix a eu une portée pédagogique puisque des classes des 2 écoles de Plélan ont pu venir à la rencontre des animaux et ont pu poser leurs questions à Maël Piriou, qui a ainsi partagé sa passion avec les élèves.

Le coût pour la commune de cette prestation s'est élevé à 1 647 € TTC et a permis de libérer du temps pour nos agents pour d'autres activités.

Reprise des cours d'informatique

Les cours d'informatique ont repris depuis le 10 octobre en mairie. Cet atelier est gratuit et ouvert à tous les Plélanais. Nous bénéficions du soutien bénévole de M. Paugam qui encadre le groupe. Les cours ont lieu tous les lundis matins à partir de 10h. Inscriptions et renseignements en mairie.



✓ Le "pack éco-acteur" évolue

Cela fait maintenant bientôt 2 ans que le pack éco-acteur a été mis en place. Ce dispositif proposé par la commission environnement du Conseil Municipal vise à s'engager davantage pour la protection de notre environnement. A partir de 2023, le pack éco-acteur élargit son rayon d'actions : en plus des incitations financières à s'équiper en récupérateur d'eau, composteur, nichoirs, perchoirs et hôtels à insectes, vous pourrez bénéficier d'une aide de 15 € maxi pour l'achat d'arbres (feuillus et fruitiers).



✓ Non-retransmission de la coupe du monde de football

Cette année, a contrario des éditions précédentes, la municipalité a fait le choix de ne pas diffuser à l'Embarcadère la coupe du monde de football au Qatar. Cette décision prise en Conseil Municipal a été motivée par différents points : tout d'abord, ce sont les conditions d'organisation de cette coupe du monde aussi bien sur l'aspect environnemental que social qui ont poussé à rendre cette décision. De plus, cet événement se déroule dans un pays où les droits de l'Homme sont bafoués. Enfin, à l'heure où nous demandons aux concitoyens de faire des économies d'énergie, la diffusion des matchs nous obligerait à chauffer la salle au moment des retransmissions, avec un coût non négligeable pour la commune.

✓ Un miroir installé à l'intersection de la rue de la Communauté et de la rue des Rouairies



Pour améliorer la visibilité à la sortie de la rue de la Communauté, un miroir a été posé face au "cédez le passage" pour améliorer la sécurité des usagers. Le coût de revient de cet équipement de sécurité est de 472,80 € TTC.

✓ Un nouveau jeu à l'école Montafilan

Les enfants de l'école Montafilan ont eu la joie de découvrir une nouvelle structure dans leur cour d'école, en remplacement d'un jeu défectueux. Financé par la municipalité pour la somme de 10920 €, le montage a été assuré par les agents communaux.



✓ Convention de financement avec l'école Saint-Pierre concernant les repas

Les représentants de l'école Saint-Pierre ont sollicité M. Le Maire concernant les problématiques rencontrées pour la restauration scolaire proposée dans leur école (prix plus élevé qu'à la cantine communale et délégation à un prestataire). La commune n'étant pas dans la capacité technique et humaine de proposer une cuisine centrale bénéficiant aux 2 écoles, il a été décidé en Conseil Municipal, d'attribuer une compensation financière à l'école Saint-Pierre. Cette attribution sera établie à hauteur de la différence entre le prix du repas fixé au 1er janvier de chaque année à la cantine scolaire publique, et celui de la cantine scolaire de l'école Saint Pierre. Ce montant ne pourra pas dépasser 1 € par élève et ne concernera que les élèves plélanais mangeant à l'école Saint-Pierre. Cette nouvelle disposition entrera en vigueur au 1er trimestre 2023. Le versement de la compensation sera fait directement à l'école St-Pierre.



Conseil Municipal des Enfants



Absents sur la photo : Julien PORTANGUEN, Alice FAIRIER, Anna BARRERAS

Lundi 10 octobre, les élèves de CM1 et CM2 des écoles Montafilan et Saint-Pierre, ont élu le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME). Le CME existe depuis 2015, c'est une volonté d'impliquer les jeunes dans la gestion de la commune en les faisant participer activement à la vie plélanaise.

Ces élections étaient organisées comme pour les adultes. Le dépôt des candidatures était fixé au 5 octobre, il y a eu onze élus. Les classes ont été accueillies par le maire Didier Miriel. Les adultes élus ont tenu le bureau de vote et les enfants ont ensuite pu assister au dépouillement. Tous les candidats ont été élus, 55 élèves étaient inscrits sur la liste électorale, 50 ont voté.



Voici le nom des nouveaux élus et leur slogan :

- ALIS Chloé : votez Chloé pour faire voter vos idées
- ANDRE Lola : votez Lola, pour une commune super sympa!
- BARRERAS Anna : votez Anna, c'est le meilleur choix
- DABLE MARTIN Juliette : votez Juliette, des idées plein la tête
- FAIRIER Alice : votez Alice, pour une ville meilleure!
- FARAMIN Carmèle : Avec Carmèle Faramin, changeons demain
- HAQUIN Suzanne : votez Suzanne, et vous aurez la banane
- MENAGER Emilien : Avec Emilien, tout ira bien
- PORTANGUEN Julien : Avec Julien, tout va bien
- RIVIERE Lana : Votez pour Lana, pour avoir une ville meilleure
- YRIS Timéo : Avec Timéo, tout sera rigolo

Les jeunes élus sont en CM1, CM2 ou 6^e et sont conseillers pour 2 ans. Le nouveau conseil municipal des enfants, composé de onze élus, a été installé le dimanche 16 octobre par Monsieur le Maire.



Entretien avec Élise Rengot, journaliste d'1 Jour 1 Actu

Élise Rengot, journaliste à 1 Jour 1 Actu, qui s'adresse aux 8-12 ans, souhaitait réaliser un entretien téléphonique avec des jeunes Plélanais, à propos du 11 Novembre. Cet article est paru dans le journal du jeudi 10 novembre. À tour de rôle, Émilien Ménager, Chloé Alis, Lola André et Basile Desprez ont pris la parole. Assistés par Céline Juhel, agente administrative à la mairie, les enfants, bien qu'un peu intimidés, ont répondu volontiers.



📣 Première soirée à l'initiative du C.M.E.

La soirée d'Halloween a eu un vif succès, 120 enfants ont participé aux différentes énigmes proposées. L'association "On bouquine" s'est jointe à eux pour lire des contes dans la salle d'honneur qu'elle avait décorée sur le thème d'Halloween. Cette soirée s'est terminée par un spectacle de jonglages enflammés.



📣 Recensement citoyen



📣 Le marché hebdomadaire

Depuis juin 2021, l'équipe animation du Conseil Municipal a décidé de mettre en place un marché hebdomadaire.

Jusqu'à trente exposants différents ont été inscrits et la commune a fait appel à des associations, pour animer les marchés d'été (buvette et galettes-saucisses) et proposer des prestations, afin de dynamiser le marché: chanteurs, zumba, balades à poneys, tombola... Le marché va se poursuivre, avec bon nombre de commerçants qui ont décidé de rester pour la période automne-hiver.



Les Cap Horniers



Les Gourganes

📣 Forum des Associations



Le forum s'est tenu le 3 septembre 2022 à Créhen. Une soixantaine d'associations du territoire de Plancoët-Plélan étaient présentes. Ce sont environ 1500 visiteurs qui sont venus s'informer sur les activités sportives, culturelles et de loisirs. L'association fêtait cette année ses 10 ans d'existence.

📣 Repas du CCAS



Le repas du CCAS a eu lieu le 23 octobre à la salle de l'Embarcadère. Ce sont ainsi près de 240 convives plélanais, âgés de 65 ans et plus, qui ont répondu présent à l'invitation de la mairie. Le repas, offert par la

municipalité, a été assuré par l'équipe de cantine, ainsi que par Damien Parre (Les Mijotés d'Antan) pour le plat principal. Le service était organisé par les conseillers municipaux, leurs conjoints, ainsi que 2 jeunes en mission argent de poche, Adrien Legoux et Marie Fairier. La journée a été rythmée par la musique et la danse, avec la participation de Serge Buard et son accordéon. Les doyens de l'assemblée étaient Madeleine Botrel, 94 ans, et Jules Jouffe, 92 ans, tous deux résidents à l'Ehpad. Ils ont été mis à l'honneur et ont reçu un cadeau.

📣 Spectacle de Noël : Le coffre magique de Noël

Comme tous les ans, la mairie a offert un spectacle aux enfants des deux écoles ainsi qu'aux assistantes maternelles de la commune. Ce conte initiatique et interactif se révélait drôle, touchant et décalé.



📣 Repas des classes 2



Samedi 17 septembre, avait lieu le rassemblement des classes 2. Il a été organisé à l'initiative de Valérie Léon, Marie-Jeanne Leforgeux élues et faisant partie des classes 2, avec Francis Jouffe, habitant de la commune, et Sandrine Réhel, adjointe à la culture et à la communication.

335 invitations ont été envoyées et 120 personnes étaient présentes au repas, dont 38 personnes de ces classes 2. Parmi elles, cinq aînés de 90 ans, Guy Charroux, Henri Ollivier, Raymond Cosseron, Jean Aillet et Simone Quinquenel. Chez les bébés: Malo Lamé, né le 29 avril dernier; Jules Lamé, né le 11 juin, et Gabin Huard Auxenfans, né le 9 juin. Le repas a été préparé par le traiteur Damien Pare.

📣 Courses cyclistes



Départ de la course D1/D2

Samedi 5 août la Team Mégrit organisait et contrôlait quatre épreuves cyclistes sur un circuit plat en agglomération de trois kilomètres. Une quarantaine de bénévoles étaient en place pour la bonne organisation de cet événement. Les coureurs FSGT ont couru en premier. Ils étaient 65 au total répartis entre deux épreuves : 3e, 4e catégorie et cadets puis 5e catégorie, minimes et juniors. Les épreuves se sont déroulées normalement, le public étant bien présent. Au tour ensuite des Pass cyclisme qui étaient au total 105, répartis également en deux épreuves : les D3, D4 et féminines dans la première au nombre de 60, puis les D1 et D2 dans la seconde, au nombre de 45.

Les joutes nautiques du 10 juillet

C'est toujours agréable de voir une équipe de Plélan-le-Petit sur les quais du port pour participer aux joutes nautiques organisées par l'association des Kiwanis.

Cette équipe bavaroise a dégagé une ambiance exceptionnelle, participer c'est déjà gagner ! Nous remercions les sponsors qui leur ont permis de représenter notre commune, Dinan pressing, AM Energie 22 de la Landec, SLB de Taden, Comptoir n°7 de Quévert. La municipalité plélanaise soutient également l'événement.



DATES À RETENIR

- **15 janvier** : Voeux du Maire salle de l'Embarcadère à 11h30 - Ouverts à tous.
- **28 janvier** : spectacle comique organisé par l'association des randonneurs du pays de Plélan
- **26 mars** : Spectacle Jacobambins à l'Embarcadère
- **14 avril** : Spectacle KALK à l'Embarcadère dans le cadre de la saison culturelle

Un terrain de pétanque remis en état par le club des boulistes



Une dizaine de bénévoles et licenciés du club des boulistes Plélanais se sont retrouvés lundi 1^{er} août pour aménager le terrain de pétanque attenant au boulodrome. Merci à tous les bénévoles.

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre avait lieu la commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale devant le monument aux morts, érigé il y a 100 ans sur la place de l'Eglise.

Les anciens combattants ont pu compter sur le soutien du Conseil Municipal des Enfants, ainsi que de leurs camarades de classe.



La médiathèque intercommunale

La médiathèque intercommunale de Plélan-le-Petit est un service géré par Dinan Agglomération.

Ce service a pour but de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous, l'adhésion est gratuite. Vous pourrez emprunter 12 documents par personne et par bibliothèque pour 1 mois.

Sur place, vous trouverez...

Livres, musique, films, jeux de société, presse, accès informatique...
Wifi gratuit.

En ligne, vous trouverez...

Le catalogue du réseau, l'agenda des animations, la pré-inscription en ligne, les ressources numériques gratuites de la Bibliothèque des Côtes d'Armor...

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

Mardi	16h30-18h
Mercredi	14h-18h*
Jeudi	16h30-19h
Samedi	10h-12h 14h-16h

*La médiathèque est ouverte en plus, le mercredi matin de 10h à 12h pendant les vacances scolaires.

Les agents de la médiathèque accueillent les scolaires, les jeudis et les vendredis de 9h à 16h. 560 élèves de 25 classes des 6 écoles des communes de La Landec, Languédias, Plélan-le-Petit, Trébédan et Vildé-Guingalan profitent de ce service.

Fermeture de fin d'année de la médiathèque du 24 au 31 décembre 2022. Réouverture, le mardi 3 janvier 2023 à 16h30.

Animations à venir en janvier 2023

7^{ème} édition des « Nuits de la lecture » - Gratuit

Vendredi 20 janvier

Escape Game en réalité augmentée « Amelia's Secret » : 3 sessions 18h/20h/22h - Salle d'animation de la médiathèque - À partir de 12 ans.

Samedi 21 janvier

Stage de création d'un théâtre d'ombres « Vampires » : de 9h à 12h - Salle d'animation. - À partir de 7 ans.

Samedi 21 janvier

Spectacle musical de théâtre et de marionnettes « Nosferatu » : à 20h - Salle de l'embarcadère - À partir de 7 ans.

Inscription à compter du mardi 6 décembre 2022.

Contact :

plelan@lirici.fr

02 96 27 06 77

www.lirici.dinan-agglomeration.fr

Electricité : chaque geste compte

Chacun a le pouvoir de réduire la consommation d'électricité en France en adoptant des gestes simples. Ces éco-gestes peuvent avoir un véritable impact. Par exemple, si tous les foyers français éteignaient 1 ampoule, cela permettrait d'économiser jusqu'à 600 MW à l'échelle du pays, soit la puissance d'une centrale au charbon ; ou l'équivalent de la consommation électrique cumulée des métropoles de Rennes et de Brest.

Agir... au bon moment

De manière générale, en hiver, il y a deux moments dans la journée où la consommation des Français augmente fortement :

- Entre 8 h et 13 h au moment où les Français débutent leur journée et lorsque l'activité économique s'accroît.
- Entre 18 h et 20 h lorsque les Français regagnent leur domicile (appareils électroménagers mis en marche et chauffage très sollicité), que certains salariés sont encore au bureau et que sont mis en route les éclairages publics. C'est donc durant ces périodes qu'il est important de réduire sa consommation lorsque cela est possible.
- En baissant sa consommation de chauffage ou d'éclairage ;
- En décalant sa consommation : recharge des voitures électriques en dehors des heures de pointes par exemple.

Quels sont les gestes les plus efficaces ?

Durant les pics de consommation, en hiver, le plus efficace est d'agir sur :

- le chauffage : tout au long de l'hiver, il est possible de fixer la température de consigne à 19°C...
- l'éclairage
- l'utilisation des appareils électroménagers

La fibre optique arrive dans notre commune

Des travaux de passage de la fibre optique ont été entamés depuis plusieurs mois sur le territoire communal. Le déploiement de la fibre, porté par la région Bretagne, devrait se poursuivre jusqu'en 2026 sur notre commune, avec les 1^{ers} foyers plélanais qui devraient en bénéficier dès 2023 (déploiement par zone). Vous souhaitez connaître la date prévisionnelle d'installation de la fibre optique chez vous ?

Rendez-vous sur le site : <https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/fibre-pour-tous/>

📢 Déjections canines

Les espaces publics de notre commune sont régulièrement salis par des déjections canines.

Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie.

Il est donc rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal sur le domaine public communal.



📢 Rappel sur l'élagage et l'entretien des arbres et haies

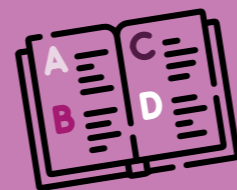
Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet.

Selon l'article 673 du Code civil, tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

📢 Café Paysan / Soirée transmission - installation agricole

Dinan Agglomération organisera le 31 mai 2023 à la salle du Préau une réunion sur la thématique de la transmission et de l'installation en agriculture : témoignages d'expériences de transmission et d'installation ; présentation des outils et des acteurs qui peuvent aider dans la construction d'un projet de transmission. Inscription recommandée auprès de Pauline Hardy : **0781276981** ou **p.hardy@agriculturepaysanne22.fr**



La vie de nos écoles

📖 Ecole Saint-Pierre



RENTRÉE SCOLAIRE

Début septembre, ce sont 146 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école St-Pierre, un effectif stable par l'année passée. L'équipe en place est restée la même : Delphine Lemarchand pour les TPS/PS/MS; Marie-Hélène Crézé pour les MS/GS, Véronique Chasles pour les CP/CE1, Sophie Le Guillou pour les CE1/CE2, Michelle Marivin pour les CM1, Estelle Boixière pour les CM2 et également cheffe d'établissement (déchargée le lundi après-midi et le mardi par Katel Fabris-Brunet), Gwénola Blanchet, enseignante RA. Les enfants peuvent également compter sur le personnel scolaire: Marie-Laure Pomet : ASEM et garderie, Valérie Godin : ASEM, Muriel Pichard : ASEM et garderie, Antonella Rabasté: cantinière (absente sur la photo), Nathalie Duclos : AESH.

SENSIBILISATION À L'ÉCOSYSTÈME POUR LES CM1 ET CM2

Début octobre, les élèves de CM1-CM2 de l'école Saint-Pierre sont allés au cinéma regarder le film « le lynx ». Ce documentaire animalier évoque les bienfaits régulateurs de la présence du lynx dans les massifs forestiers. Les enfants ont apprécié les beaux paysages proposés au fil des saisons et remarqué l'importance de maintenir l'équilibre de l'écosystème.



DISPOSITIF CINÉCOLE

Les deux classes maternelles de l'école Saint-Pierre sont allées au cinéma le mardi 4 octobre dans le cadre du dispositif Cinécole. Ils ont visionné 4 courts-métrages qui ont enchanté tous les enfants : "Le quatuor à cornes", "Là-haut sur la montagne", "Le périple montagnard de Marguerite", "Clarisse, Aglaé et Rosine à la recherche du bélier disparu".

ÉCHANGES CONSTRUCTIFS AUTOUR DES ÉNERGIES POUR LES CM2

Jeudi 6 octobre, les élèves de CM2 de l'école Saint-Pierre ont accueilli Guy Debeix, membre de l'association ABIEG (Association des Bénévoles des Industries Électriques et Gazières des Côtes d'Armor).

Après avoir fait état des différentes sources d'énergie (charbon, pétrole, gaz, uranium, eau, vent et soleil), il a exposé aux enfants les dangers liés à l'électricité par le biais d'un diaporama. Les enfants n'ont pas manqué de questionner M. Debeix quant au fonctionnement des différents appareils domestiques.

Les élèves sont tous repartis chez eux avec un sablier de douche afin de limiter leur consommation d'eau !



Ecole Montafilan

UN EFFECTIF STABLE À LA RENTRÉE

Ce sont 192 élèves qui ont répondu présents à la rentrée de septembre de l'école publique, soit un effectif stable par rapport à l'année passée. L'équipe reste inchangée : Maryvonne Vicent en charge des TPS-PS, Marianne Le Vraux pour les PS-MS, déchargée pour la direction (les mardis et 1 jeudi sur 3) par Elsa Jouny, Karine Ollivier pour les GS, Dominique Derenne pour les CP, Blandine Sort pour les CE1, Cédric Soulabaille en charge des CE2, Adeline Cunin avec les CM1, Géraldine Colson pour les CM2.



Deux AESH sont également présentes : Isabelle Durand et Catherine Lenormand (nouvelle arrivée sur l'école). 3 ATSEM interviennent en maternelle : Nathalie Rouxel, Sylvie Brisorgueil et Martine Hervé. A la cantine et la garderie, ce sont Nathalie Basset, Line Krumeich, Anaïs Włodarczyk et Marie-Thérèse Quinquenel qui officient. Les élèves travaillent cette année sur le thème de la Bretagne.

STAGE DE VOILE POUR LES CM2

Début octobre, les élèves ont eu trois jours de stage de catamaran au club nautique de Saint-Jacut-de-la-Mer. Les élèves ont adoré ce stage qui s'est terminé par un pique-nique sur l'île d'Agot.



FESTIVAL PREMIERS EMOIS

Vendredi 7 octobre, les enfants de la classe de TPS et PS de l'école publique Montafilan sont allés à Trélivan assister au spectacle « Sillons » de la compagnie Zeïf. Cette représentation a enchanté les enfants qui, pour beaucoup, rencontraient pour la première fois le spectacle vivant.



PROJET BRETAGNE CHEZ LES MATERNELLES

A l'occasion de la semaine du goût, tous les élèves de la maternelle Montafilan ont travaillé sur la Bretagne. Durant 2 matinées, ils ont constitué 8 groupes avec à chaque fois des enfants de TPS-PS-MS-GS, les plus grands étant très fiers de prendre en charge les plus jeunes !

Au programme :

- 1 atelier kim goût (galette, crêpe, craquelin, jus de pomme, caramel beurre salé, kouing amann).
- 1 atelier découverte de saveurs : acide, amer, sucré, salé, croquant, mou, dur, cuit, cru ... à travers l'artichaut, chou-fleur, lait Ribot, gavotte, yaourt local, andouille.
- 1 atelier culinaire avec une maman d'élève professionnelle : réalisation d'un far aux pruneaux.
- atelier de motricité dans lequel les enfants faisaient un parcours pour remplir de sable un seau.
- atelier découverte d'une artiste Bretonne : Fabinonzoli.
- atelier Land art avec une maman d'élèves artiste et à partir d'éléments de la nature bretonne (plage et forêt).
- atelier Kamishibai avec 2 contes bretons.
- atelier de fabrication de Gwen Ha D



OPÉRATION CINÉCOLE POUR LES ÉLÈVES DE CP ET CE1



Les enfants de CP et CE1 sont allés au cinéma de Dinan le jeudi 13 octobre pour voir un film intitulé « Maman pleut des cordes ». Ce film a été projeté dans le cadre de l'opération Cinécole dont le but est l'intégration de la culture cinématographique dans le parcours scolaire des enfants. Des courts métrages ont également été projetés avant le film principal. Les enfants ont, à l'issue de la projection, reçu un cahier de cinéma donnant des informations sur le ou les films visionnés.



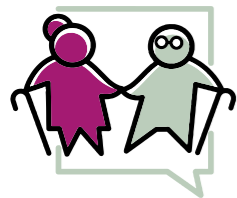
REMISE DE DICTIONNAIRES AUX CP

Des dictionnaires offerts par l'APE Montafilan ont été distribués aux élèves de CP début novembre.

PARTICIPATION AU CROSS DE LA SOLIDARITÉ



Le vendredi 21 octobre, les élèves de GS, CP, CM1 et CM2 se sont rendus au jardin du Val Cocherel à Dinan pour participer au cross de la solidarité organisé par l'USEP et en partenariat avec le Secours Populaire. Ils ont effectué plusieurs tours de course en respectant un contrat de temps qu'ils avaient eux-mêmes fixé. Beaucoup se sont dépassés et ont amélioré leur temps d'entraînement. A cette occasion, les élèves ont pu remettre au Secours Populaire des livres collectés auprès de toutes les classes de l'école, un beau moment de solidarité.



Juin



Barbecue. Un repas pour fêter l'été ! Une trentaine de résidents ont participé à un barbecue le jeudi 30 juin. La préparation du repas a été réalisée, en amont par quelques résidents motivés ! Les quelques gouttes de pluies tombées n'ont pas pu assombrir cette journée où nous avons également fêté les 99 ans d'une résidente !

Juillet

Un apéritif a été organisé le jeudi 26 juillet à la résidence en présence de Monsieur Didier MIRIEL et des membres de Dinan agglomération. Ces derniers ont assisté à la remise des œuvres et tableaux récoltés par l'association « solidarité sourire » qui en a fait don à l'établissement. L'occasion pour l'artiste de notre établissement, Mr Jacques Loevenbruck, de réaliser sa première exposition.



Septembre

Repas à thème. Le vendredi 30 septembre, un délicieux repas sur le thème du Mexique a été concocté par les cuisiniers. Au menu : guacamole et tortillas (en apéritif), chili con carne (en plat principal) et flan au caramel en dessert. Miam !



Octobre



Le lundi 10 octobre, les enfants de l'école Montafilan et les résidents se sont retrouvés autour d'un goûter ! L'objectif est de multiplier les rencontres tout au long de l'année scolaire, pour se retrouver autour de thèmes fédérateurs (jeux de société, danse bretonne etc...).

Mots des Associations



Football Club Plélan Vildé Corseul (FCPVC)



Après une pause estivale bien méritée auréolée d'un retour du club au niveau régional, le football a repris ses droits sur notre territoire de Plélan, Vildé et Corseul. Pour autant, nous ne sommes pas restés en reste durant l'été avec la 1ère édition de notre vide grenier début juillet qui fut une belle réussite avec une soixantaine d'exposants, la participation aux animations du marché de Plélan en août et sur la commune de Vildé-Guingalan lors de la soirée Rencart sous les remparts. Début septembre, nous avons participé à la course à pied vildéenne « Autour d'Aymeric et Anthony » et organisé notre traditionnel tournoi de rentrée pour l'école de foot qui a rencontré un succès populaire. J'en profite pour remercier à nouveau les municipalités de leur soutien logistique, les bénévoles présents en nombre et tous les participants. D'autres animations auront lieu tout au long de la saison.

D'un point de vue sportif, nous repartons avec 3 équipes seniors (R3 - D2 - D3) et l'arrivée d'un nouvel entraîneur principal, Kévin Crombez, qui n'est pas inconnu au club et qui remplace Patrick Chevalier qui a souhaité prendre du recul et vivre une retraite sportive et professionnelle paisible. Nous proposons également une équipe de foot loisir qui joue le vendredi soir.

L'école de foot propose une équipe U16, 2 U13, 2 U11 et également du football animation pour les plus jeunes de 6 à 9 ans. Les matches de championnat seniors auront lieu à Plélan cette année, les plateaux U7, U9, le championnat U16 et les matches de coupe seniors à Corseul, enfin les matches U11 et U13 à Vildé-Guingalan. L'organisation sera revue une fois que le nouveau terrain d'honneur et les vestiaires tant attendus à Vildé seront terminés.

Le club ouvre ses portes à tous les joueurs ou bénévoles qui souhaitent nous rejoindre, l'abondance de bien ne nuit jamais...

Sportivement.
Le FC PVC

A.C.A.S.



Le 27 août, l'ACAS organisait sa traditionnelle fête champêtre sur le parking de la salle de l'Embarcadère. L'après-midi, une exposition de vélos, des jeux de kermesse pour enfants et adultes, un inter-quartiers, l'intervention des associations Plaisir de la Danse et de la Zumba ont divertis les visiteurs. Le soir, chacun pouvait se restaurer (galette-saucisse ou moules-frites). Après le feu d'artifice, financé par la commune, un bal disco a clôturé cette belle journée.

Les Tréteaux Plélanais



Pour leur 9^{ème} saison, les Tréteaux Plélanais ont interprété une pièce de Léonore COFINO « BUILDING », avec plusieurs représentations : le 29 avril, avec l'association "On bouquine" à

l'Embarcadère et le week-end de l'Ascension avec deux programmations au Festival « THEATRE EN RANCE » dans un lieu insolite, le parking souterrain du collège Roger VERCEL. Une ambiance en correspondance avec le thème de cette pièce mettant en relief la noirceur des thèmes abordés : la perte de notre identité et, avec elle, celle de nos idéaux au sein de l'entreprise.

Cet été, ce fut aussi l'occasion pour la troupe de s'essayer au théâtre de rue avec l'interprétation de deux poèmes de Jacques PREVERT « Pater Noster » et « Le cancre » sur le marché hebdomadaire de Plélan le Petit.

Pour 2023, la troupe travaille sur une pièce de Boris VIAN, et se rendra au festival de la pièce courte à Erquy le 5 mai. Les répétitions ont lieu le mercredi à 20h30 à l'Embarcadère. Si le théâtre vous tente, venez la rejoindre dans cette belle aventure humaine.

Plaisir de la Danse



L'association Plaisir de la Danse a repris ses après-midis de danse début septembre 2022 chaque mardi dans la salle de L'Embarcadère de 16h00 à 19h00, pour la plus grande

joie des adhérents. Nous avons retrouvé avec un grand plaisir nos musiciens Serge Buard et Emmanuel Rolland qui se répartissent avec brio et talent l'animation des mardis.

Des temps festifs sont proposés aux adhérents certains soirs (Noël, Mardi Gras, etc..) et des thés dansants sont organisés d'octobre à mai le dimanche après-midi ainsi qu'un réveillon qui aura lieu samedi 31 décembre 2022, afin de passer ensemble le cap d'une nouvelle année. Toutes les dates sont annoncées par voie de presse et de radio ainsi que sur le site internet de notre association en cours de création et bientôt accessible.

Un thé dansant au profit du Téléthon a été organisé le dimanche 4 décembre 2022.

Le mot d'ordre de l'association est d'offrir des moments de convivialité et de joie, de se retrouver et de partager ensemble de bons moments en toute simplicité.

Badminton Pays de Plélan



Le club de badminton poursuit sa dynamique engagée depuis plusieurs années. Ainsi, les effectifs atteignent 81 licenciés, 31 enfants et 50 adultes, allant de 6 à 59 ans. Les plus jeunes bénéficient d'un encadrement dispensé par Tom LECLAIRE, entraîneur diplômé, chaque mercredi. Les adultes de leur côté peuvent compter sur des cours assurés chaque lundi par Sébastien Briand, également entraîneur diplômé, et/ou jouer librement les mercredis et vendredis à la salle omnisports à partir de 19h.

Nombreuses animations viendront rythmer le club, comme ça a déjà été le cas lors de la période d'Halloween, avec un entraînement plus festif.

Enfin, le club a pu engager cette année 2 équipes en championnat double mixte, et 1 équipe en championnat unisexe.

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre, vous pourrez trouver plus d'infos sur <http://badminton-plelan.wifeo.com/> et sur facebook "Badminton du pays de Plélan".

Chorale La Clé des Champs.

L'association organisera une pièce de théâtre le samedi 25 février 2023 à 20h à la salle de l'Embarcadère. La pièce sera jouée par la troupe de Plumaugat, et s'intitule "ça se complique" de Patricia Haupe. Billets en vente auprès des choristes ou au **06 07 74 67 24**.

Les Pilous D'Place



Amicale bouliste



Le 15 octobre 2022, un premier concours de boules bretonnes, entre adhérents, a été organisé. Toute la journée, 24 joueurs, par équipes de trois, se sont affrontés. Le trio gagnant était Rondel, Gauthier, Gicquel, suivi en deuxième position de Lemoine, Barré, Rouvrais (Eliane).

Les Randonneurs du Pays de Plélan



Ça bouge chez nos commerçants !



Déjà vu !

Depuis fin août, Patricia Hervé a créé sa micro-entreprise « Déjà vu ! » au 18 rue de la Croix-Briand. Un large choix de vêtements de seconde main y est proposé, de 0

à 18 ans. Le coin « adolescent » va se développer afin de répondre à la forte demande de la clientèle, tandis que le coin « bébé » devrait être réduit. En plus des vêtements (dont le stock est régulièrement renouvelé), des chaussures, des livres (dont certains en anglais) ainsi que des jouets sont exposés. Les prix sont variables de 2 à 8 euros, voire un peu plus concernant les articles de marques. Il est possible de donner des articles, une partie de la vente sera alors versée annuellement à deux associations de la commune : "La Vie d'une petite lune" et "Maviemoncoeurmonsoleil". Patricia

rachète également des vêtements à petit prix. Pour des raisons administratives, le projet d'une collection de vêtements de nuit neufs, pour seniors, et sous-vêtements neufs est actuellement en suspens. La boutique devrait prochainement proposer le service « Relais Colis ». Un arrivage régulier de jouets peut faire votre bonheur. N'hésitez pas à venir y faire un tour, Patricia sera ravie de vous accueillir !

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 15h-18h (fermé le matin)
- Mardi, mercredi et vendredi : 10h-12h30 / 15h-18h
- Jeudi : 10h-12h30 (fermé l'après-midi)
- Samedi : 10h-12h30 / 14h30-17h

(Horaires amenés à être modifiés dès que le service « Relais Colis » sera à nouveau effectif.)

Contact :

Tél. : **06 46 92 91 09**

Mail : **dejavuplelan@gmail.com**

Pages Facebook et Instagram

Emotions cuisine et agencement



En janvier dernier, l'entreprise "Émotions, cuisine et agencement" s'est installée sur la commune de Plélan-le-Petit, sur le parking d'Intermarché avec un souhait de s'éloigner des zones commerciales classiques et une envie de s'intégrer dans le tissu commerçant et la vie associative de la commune.

Kévin Landrin, landécois d'adoption et gérant de cette entreprise familiale, vous propose un service mobilier et électroménager personnalisé et sur mesure. Outre l'activité de cuisiniste, Kévin Landrin et son salarié répondent à des projets tels que des dressings, meubles TV, bibliothèques, bureaux à la maison, optimisation des espaces de rangement.

Il vous est possible d'obtenir un service clé en main (démontage du mobilier précédent, plomberie, électricité, carrelage et peinture par le biais d'artisans locaux) en faisant appel à du mobilier français ou italien avec des façades en mélaminé, laquées ou en bois massif pour répondre à tout type de budget.

Le déplacement ainsi que la prise de mesures et le devis sont gratuits et il vous sera possible de vous projeter dans vos projets grâce à des visuels 3D. Le délai de livraison est de 4 à 6 semaines à compter de la visite.

Fort de cette envie de s'investir dans la vie associative locale, Kévin Landrin souhaite y consacrer 1% de son chiffre d'affaires et invite les associations plélanaises à ne pas hésiter à se tourner vers son entreprise.



Horaires variables en fonction des chantiers de par la structure familiale, ne pas hésiter à prendre rendez-vous : lundi au Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 avec une journée en continu le mercredi.

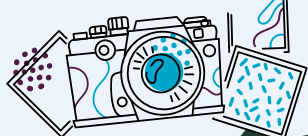
Contact :

Tél. : **02 96 27 34 21**

Mail : **kl@emotions-agencements.fr**

Instagram : **emotions_plelanlepetit**

Facebook : **<https://www.facebook.com/emotionsplelanlepetit>**



Présente-toi

Lison Desprez, 15 ans, en 2nde générale à La Fontaine des eaux à Dinan.

Marie Fairier, 16 ans, en 1^{ère} générale au CNED (enseignement à distance).

Zoë Marqué, 16 ans, 1^{ère} générale au Sacré Cœur à Saint Brieuc.

Quel est ton sport de prédilection ?

Lison : VTT et Cyclo Cross

Marie : Tennis à Broons ; Classement 2/6

Zoë : Football à Guingamp ; Milieu axial en U19 National

Quelle fréquence d'entraînement ?

Lison : Avec mon entraîneur, nous nous fixons des « dates/objectifs » qui correspondent souvent aux compétitions nationales. Ma préparation est faite en fonction et cela revient le plus souvent à m'entraîner le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi. Le dimanche, c'est compétition. J'alterne home-trainer et séances en extérieur.

Marie : 20 heures d'entraînement par semaine en plus des matchs. Les entraînements ont lieu sur Pacé à l'Académie Breizh Tennis Coaching avec Antoine Le Calvez.

Zoë : Je m'entraîne 2h par jour du lundi au vendredi. L'entraînement du mercredi, c'est de la musculation. Je m'entraîne de 10H à midi. N'ayant pas de temps aménagé, je peux rater les cours mais je dois les rattraper, ce qui donne du travail supplémentaire.

Quand as-tu commencé ?

Lison : J'ai commencé le VTT à 10 ans après avoir essayé gym, roller, foot, basket.

Marie : Depuis mes 10 ans, je joue au club de Broons avec David Picault

Zoë : Depuis que je sais marcher, je tape dans un ballon. A 4 ans, je jouais au foot à Plélan-le-Petit.

Quelle victoire ou quel évènement de ta carrière t'a le plus marqué ?

Lison : Mon titre de vice-championne de France VTT cette année à Ploëuc. Les supporters étaient nombreux. J'ai aussi

été sélectionnée pour un stage avec l'équipe de France de VTT à la Toussaint.

Marie : Je suis très contente d'être championne de Bretagne cette année et aussi d'avoir participé aux championnats de France à Roland Garros.

Zoë : Mon tournoi avec le plus d'enjeu était un tournoi international à Guerlédan. Avec Dinan, nous sommes allées en finale face au PSG devant 5000 personnes. J'avais 12 ans.

Qui est ton ou ta champion(ne) préféré(e) ?

Lison : Loana Lecomte et Pauline Ferrand Prevost.

Marie : Dominic Thiem

Zoë : Eugénie Le Sommer. (Equipe de France et Lyon)

Quel est ton objectif dans le sport ?

Lison : J'ai obtenu une 3^{ème} place dans le Doubs il y a quelques semaines et j'espère continuer comme ça la saison 2023.

Marie : Je veux pouvoir performer sur le circuit ou aller jouer aux USA.

Zoë : Je rêve de pouvoir jouer en D1 au niveau professionnel pour faire carrière.

Si tu avais fait un autre sport ?

Lison : C'est une bonne question, je n'arrive pas à y répondre.

Marie : Je pense que je ferais du foot.

Zoë : Aucun autre, j'ai besoin d'avoir la balle au pied.

Le mot de la fin ?

Lison : Elle vient d'intégrer la Team du VC Evron à Coëtmieux. Elle s'y sent très bien avec un staff au top. Une ado bien dans ses baskets, discrète mais déterminée !

Marie : J'ai choisi de me déscolariser cette année afin de faire du tennis tous les jours et de passer négative (meilleur classement) à la fin de l'année scolaire.

Zoë : Zoë a toujours un attachement profond avec ses différents clubs (Plélan-le-Petit, Dinan, Guingamp). « Je remercie tous les bénévoles et encadrants que j'ai pu rencontrer ».